Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 5 (1917)
Heft: 6

Artikel: La médaille d'or du tir fédéral de Fribourg de 1829
Autor: Ducrest, Fr.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817698

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Médaille d'or du Tir fédéral de Fribourg de 1829,

par Fr. DUCREST.

On sait que le premier tir fédéral suisse fut célébré à Aarau, du 7 au 12 juin 1824 ; le second, à Bâle, du 14 au 19 mai 1827 ; le troisième à Genève, du 16 au 21 juin 1828, et le quatrième à Fribourg, du 22 au 27 juin 1829.[1] Pour ce dernier, il existe un plan (hauteur, 0,63 m. ; largeur 0,46 m.) intitulé : *Plan du tirage fédéral que donneront à Fribourg les sociétés de tir du canton réunies, avec approbation du haut gouvernement et des tit. Conseils municipaux, les 22, 23, 24, 25, 26 et 27 juin 1829, auquel Messieurs les tireurs de tous les cantons sont amicalement invités.* C'est un document plein d'intérêt et devenu rare aujourd'hui.

Le champ de fête, pour le tir de 1829, fut l'ancienne place d'armes, aux Grand'Places ; au fond se trouvaient l'auberge du Tir et le modeste stand de la Société des carabiniers de Fribourg. A 540 pieds (environ 158 mètres) de distance se dressaient sur une seule ligne, 30 cibles. Les prix étaient exposés dans la grande salle de l'auberge, les bannières des diverses sociétés flottaient aux fenêtres. Les décors étaient des plus simples ; un rustique arc-de-triomphe, avec l'inscription : *Tireurs confédérés, soyez les bienvenus,* s'élevait à l'entrée de la place de tir. Le total des prix n'était que de 12 850 francs fédéraux (en 1881, environ 340 000 francs). Parmi les prix, il n'y avait que trois coupes ; l'une, servant de prix d'honneur à la *Cible fédérale*, était en argent doré et avait une valeur de 160 francs fédéraux ; les deux autres, aussi des dons d'honneur, étaient offertes, l'une par le conseil communal de la ville de Morat, et l'autre par le *Cercle littéraire et de commerce* de Fribourg ; la Société des carabiniers de Fribourg avait fait don d'une médaille en

---

[1] Viennent ensuite : Berne, du 12 au 17 juillet 1830 ; Lucerne, du 1er au 7 juillet 1830 ; Zurich, du 13 au 19 juillet 1834 ; Lausanne, du 3 au 10 juillet 1836 ; St-Gall, du 1er au 8 juillet 1838 ; Soleure, du 12 au 19 juillet 1840, etc.

or et d'un drapeau destinés à récompenser le plus grand nombre de numéros faits à la cible tournante. Au bas du plan de tir, on lit : *Messieurs les tireurs sont invités à envoyer à l'avance leurs moules à balles, afin de trouver les projectiles préparés à leur arrivée !* Tout le monde, semble-t-il, ne vit pas arriver nos Confédérés avec le même enthousiasme ; aussi, pour punir les audacieux qui avaient entrepris le *tirage fédéral*, jugea-t-on à propos de défendre aux dames d'approcher de la place de fête, considérée comme dangereuse.[1]

Le tir fédéral de 1829 fut « donné » par les sociétés de tireurs du canton : Morat, Bulle, Châtel-St-Denis, Dirlaret et Fribourg. Pour le payement des frais, on institua un capital de garantie de 10 000 francs, divisé en 20 actions de 500 francs ; la Société de Fribourg en prit 8 et les quatre autres sociétés chacune 3. Chaque société nomma un commissaire, celle de Fribourg deux. Ces six commissaires délégués formèrent la commission organisatrice ; la présidence du tir fut dévolue à M. Griset de Forel, conseiller d'Etat.

Les cibles, au nombre de six, furent : la cible *fédérale*, la *bleue*, la *blanche*, la *jaune*, la *rouge* et la *tournante*. La cible fédérale fut dotée d'une somme de 2400 fr. anciens, répartis en 79 prix, de 120 francs pour le premier et de 12 fr. pour le dernier. Les quatre (17) cibles de couleur avaient toutes une dotation égale de 1880 fr. chacune, répartis en 86 prix ; le premier de 80 francs, le dernier de 8 francs. La tournante comptait 120 prix depuis 80 fr. à 4 le dernier. En outre le premier prix de chaque cible de couleur recevait, comme don d'honneur, une coupe ou une médaille en or de 100 fr. La totalité des primes était fixée à 650 fr. et le bilan général du tir formait un total, comme nous l'avons dit, de 12 850 fr., soit environ 20 000 francs, monnaie actuelle.

Les dons d'honneur, en espèce, furent : Fr. 800, du Conseil d'Etat de Fribourg, 400 du Conseil communal de Fribourg, 100 de celui de Bulle, 100 de celui de Châtel et 400 des Sociétés de tir du canton. Total : 1800 fr. Les frais furent couverts par un prélèvement de 1 batz par franc ($^1/_{10}$) sur les recettes et les prix.

---

[1] Il est amusant de voir Aug. Feierabend, dans son ouvrage relatif à l'*histoire des Tirs fédéraux*, Aarau 1875, insinuer, à la page 54, que c'est les Pères Jésuites du Collège St-Michel qui avaient défendu à leurs pénitentes de fréquenter le champ de fête !

Un intéressant souvenir numismatique du tir fédéral de Fribourg en 1829 est une magnifique médaille d'or, dont nous reproduisons ici les deux faces, frappée au nombre de quatre exemplaires seulement. Voici au sujet de cette pièce quelques détails historiques.

Le protocole des séances du Conseil des Finances de Fribourg nous apprend que le 28 mars 1829 « la Commission chargée du tirage fédéral prie de vouloir consentir à ce que l'on puisse se servir d'un des coins qui ont été employés à frapper les écus de Fribourg de 4 livres, pour la frappe de quatre médailles en or qui doivent représenter les prix d'honneur des bonnes cibles, frappe

Médaille d'or du tir fédéral de Fribourg 1829.
Grand. natur. : Diam. 50 millim., Poids : gr. 47,8.
(Musée de Fribourg)

qu'elle est intentionnée de confier à M. le Directeur des Monnaies. On répond qu'on lui accorde le coin sollicité, et on avise à cet égard M. le Directeur des monnaies,[1] mais il est réservé que si, par la frappe des médailles, le coin accordé devait éprouver quelque accident, aucun frais ne pourrait tomber à la charge du gouvernement. »

On utilisa donc le coin du droit de l'écu neuf de 1813. Comme la frappe n'était que de quatre pièces, on enleva simplement au burin, après la frappe, le millésime 1813 sur chacune des quatre mé-

[1] C'était Nicolas d'Amman, dernier monnayeur de Fribourg (1808 à 1848). Voir Jos. Schneuwly, *Notes sur les monnayeurs et inspecteurs de la monnaie à Fribourg*. Revue suisse de numismatique, XII, p. 454-458. Le portrait de Nicolas d'Amman est reproduit dans les *Annales fribourg*. 1914, p. 180, article relatif aux Fribourgeois en garnison à Genève en 1814.

dailles d'or. La pièce ci-dessus reproduite porte des traces assez visibles des coups du burin qui enleva la date 1813 ; ce fait ne laisse donc aucun doute sur son authenticité.[1] Au droit, la légende CANTON FREYBURG est entourée d'un cercle de grènetis. Le champ est occupé par l'écusson cantonal, de forme ovale, entourée d'un cercle orné, accosté de deux palmes reliées au-dessous et timbré de la couronne de souveraineté des Cantons suisses qui coupe la légende. Le bonnet n'est pas en relief, mais indiqué par deux petits filets. Au revers, un cercle de grènetis entoure la légende EIDGENŒSSISCHE EHR- UND FREYSCHIESSEN *(Tir fédéral d'honneur et libre)*. Au centre : EHRENGABE 1829 *(Prix d'honneur 1829)*.

Le plan du tir de 1829 mentionne ces quatre médailles d'or représentant 100 fr. fédéraux (Fr. 144.93 monnaie actuelle) comme prix d'honneur de chacune des bonnes cibles *bleue, blanche, jaune* et *rouge*.

Cible bleue. Don d'honneur : un écu de fête en or, valeur fr. 100 anciens, gagné par M. Murith Victor, de Gruyères (Fribourg), carton n° 187.

1er prix,	M. Dubrit Philippe, de Moudon	Fr.	80	anc.
2e »	M. Despond Samuel-Benj., de Morges	»	70	»
3e »	M. Küfer J., de Mosseldorf (Berne)	»	60	»
4e »	M. Carrod Jean, Chamaison (Valais)	»	55	»

Cible blanche. Don d'honneur, un écu de fête en or, fr. 100 anc. gagné par M. Jeannet Fréd., du Locle (Neuchâtel), carton n° 135.

1er prix,	M. Rueff Christian, Interlaken	Fr.	80	anc.
2e »	M. Oltramare J.-P., Genève	»	70	»
3e »	M. Kaufmann Jean, Thoune	»	60	»
4e »	M. Duvoisin François, Grandson	»	55	»

---

[1] Un petit accident dut se produire lors de la frappe de notre pièce ; elle porte en effet, entre les lettres *n* et *ö* de *Eidgenössisches* une légère fêlure et les traces d'un coup de marteau un peu trop violent. Ces traces n'affectent du reste que le flan ou la surface du *revers* de la pièce. M. le Dr Hahn, le savant et distingué conservateur du cabinet numismatique du Musée national de Zurich, nous a montré plusieurs pièces, même parmi les précieuses, qui portent des traces d'un accident du même genre. M. Hahn, qui a examiné notre pièce minutieusement, n'a pas soulevé le moindre doute sur son authenticité. Celle-ci a été contestée par quelques membres du Comité de la Société cantonale des tireurs fribourgeois à qui nous avions soumis la pièce à l'examen. Il nous paraît que l'autorité de M. le Dr Hahn contrebalance singulièrement l'*authenticité* des connaissances numismatiques de l'un ou l'autre de nos tireurs soi-disant experts et connaisseurs !

Cible jaune. Don d'honneur: un écu de fête en or, valeur fr. 100 anc., gagné par M. Bretton Jacques, d'Avenches (carton nº 93).

1er prix,	M. Wipfly Joseph, Uri	Fr. 80	anc.
2e »	M. Ducraux M.-L., St-Légier (Vaud)	» 70	»
3e »	M. Hunkeler Ant., Willisau (Lucerne)	» 60	»
4e »	M. Glardon, dit Broye, Cugy (Frib.)	» 55	»

Cible rouge. Don d'honneur: un écu de fête en or, fr. 100 anc., gagné par M. Romilly William, de Genève (carton nº 41).

1er prix,	M. Dessingy Jacques, Bulle	Fr. 80	anc.
2e »	M. Mottet Abraham, Morat	» 70	»
3e »	M. Ducrest F.-A., Montreux	» 60	»
4e »	M. Bonjour Cl.-A., Vevey	» 55	»

A la cible *fédérale*, le gagnant du premier prix d'honneur (carton nº 159) fut M. Léonce Suter, d'Huneberg (Zoug) qui reçut une grande coupe d'argent avec un petit drapeau. Le deuxième prix d'honneur, une coupe d'argent avec couvercle, offerte par la ville de Morat, fut dévolu à M. Abraham Burnand, de Vuillens (Vaud), (carton nº 184). Le troisième prix (carton nº 137), un service d'argent avec cuillers en vermeil, don du Cercle de la Grande Société de Fribourg, fut gagné par M. L'Huillier Jean, de Genève. Enfin, le quatrième prix d'honneur (carton nº 150) une coupe d'argent donnée par le Cercle du Commerce, fut attribué à M. Dutoit Gottlieb, de Nidau. Les cinq premiers prix ordinaires de la même cible fédérale furent gagnés par :

1º)	M. Vicarino Auguste, de Romont,	Fr. 120	anc.
2º)	M. Weiss Jean-Jacques, de Genève	» 100	»
3º)	M. Pugin Félix, de Fribourg	» 90	»
4º)	M. Michel Fréd., de Meiringen (Berne)	» 80	»
5º)	M. Prudhomme Fr. de Neuchâtel	» 70	»

Les quatre premiers prix, à la cible *tournante*, furent gagnés par :

1er prix,	M. Repingon Louis, de Genève	Fr. 80	anc.
2e »	M. Guillemin Charles, Paris	» 70	»
3e »	M. Dubrit Philippe, Moudon	» 60	»
4e »	M. Veillard J.-F., Genève	» 55	»

Comme on l'a vu plus haut, les quatre tireurs qui, aux quatre cibles *bleue, blanche, jaune* et *rouge*, gagnèrent le prix d'honneur, soit les quatre exemplaires de notre écu de fête en or, furent quatre

Romands : un Fribourgeois, un Neuchâtelois, un Vaudois et un Genevois.[1] La majorité des participants à la fête appartenaient du reste à la Suisse romande ; il y eut aussi un grand nombre de Bernois, le prochain tir fédéral devant avoir lieu à Berne. Les carabiniers de Lucerne, qui voulaient aussi demander pour leur ville le même honneur que Berne, s'étaient fait transporter en chars à échelles ; au nombre de trois ils amenaient avec eux un vétéran, le tireur Zimmermann, à qui ils payèrent les frais de voyage et de séjour dans notre cité. Un accueil particulièrement chaleureux fut fait aux Vaudois et aux Genevois ; ceux-ci avaient à leur tête le Dr Gross. Par contre, le contingent des tireurs de la Suisse orientale était très clairsemé. Plus d'une feuille publique se mit à jeter un cri d'alarme en constatant le luxe qui tendait à s'introduire dans ces fêtes patriotiques, au détriment de l'antique simplicité et de la bonne fraternité helvétique ; elles prenaient en effet des proportions et un développement qui donnaient à réfléchir et à faire hésiter les villes suisses qui n'avaient pas encore eu le tir fédéral à se mettre en avant pour le demander. La fête de Fribourg fut attristée par un fâcheux accident : un cibarre nommé Gisi, d'Arau, fut mortellement atteint d'une balle ; un autre, nommé Weber, de Fribourg, fut grièvement blessé ; aux obsèques du premier, le comité central assista en corps ; pour sa veuve et pour celui qui avait été blessé, on fit une quête qui produisit 800 francs.[2]

Pour en revenir à la belle médaille d'or décrite plus haut, il faut ajouter qu'elle a été acquise, en novembre 1915, pour notre médailler cantonal, au prix de 850 francs, de M. Albert Steiger, antiquaire à Saint-Gall, par l'entremise d'un très obligeant et très dévoué numismate bernois, M. Fritz Blatter, employé postal à Berne. Dans son *Essai sur les monnaies d'or et d'argent de Fribourg* paru en 1884, M. Ant. Henseler, parlant de cette pièce, s'écriait : « Il est à regretter que notre Musée cantonal n'ait pu acquérir un des quatre exemplaires frappés en 1829 ». Son désir est au-

---

[1] C. Cornaz-Vulliet, *Anciens tirs des Suisses et tactique militaire de nos ancêtres*, Berne (1885), p. 21-28 ; — Hachel, *médailles et écus des tirs fédéraux*, *Revue scientifique suisse*, Fribourg, 1879, p. 145 ; — H(enseler), *Tir Fédéral à Fribourg* dans *Bulletin littéraire et scientifique suisse*, Fribourg 1881, p. 145-150. — Colel Perrier, *Notice sur le tir et la ville de Fribourg*, dans *Souvenir du tir fédéral Fribourg 1881 publié sous les auspices du comité d'organisation*, Genève, Jules Carey, 1881, p. 18-25.

[2] Feierabend, ouvr. cité, p. 53 et 54.

jourd'hui comblé, et la médaille d'or, souvenir du premier tir fédéral célébré à Fribourg est et restera l'une des perles de notre cabinet numismatique cantonal, qui n'en possédait jusqu'ici qu'un exemplaire en bronze doré. Mais jusqu'à maintenant, je n'ai pas réussi à découvrir lequel nous possédons des quatre exemplaires frappées en 1829, ni ce que sont devenus les trois autres.[1] Les coins déposent aussi au musée cantonal.

« Il existe de cette médaille, ajoute M. Henseler,[2] quelques essais en *bronze* d'où le millésime 1813 n'a pas été enlevé, et quelques autres en *plomb* d'où le burin a fait disparaître le millésime. Nous avons fait quelques réflexions sur cette frappe en or, car, en 1827, on avait déjà inauguré les médailles commémoratives *d'argent* pour le tir *intercantonal* de Zoug. Ne serait-ce point au tir fédéral de 1828, à Genève, que les carabiniers fribourgeois auraient conçu l'idée de frapper des monnaies d'or comme prix d'honneur. Ne serait-ce point même les *médailles d'or* attachées en quantité aux magnifiques coupes des Exercices de l'Arquebuse qui auraient décidé le Comité du tir de 1829 pour le choix de ce genre de prix ? »

Le plan du tir de 1829 mentionne encore une médaille d'or donnée par les carabiniers fribourgeois, mais différente de celle que nous avons décrite plus haut ; elle est la propriété des *Exercices de l'Arquebuse* de Genève. Blavignac, dans son *Armorial genevois*, page 59 (n° 201) en donne une courte description. Le droit porte comme légende : *Fribourg, Tribut de reconnaissance, 1829 ;* au revers sont marqués les noms des membres du Comité central du Tir : conseiller Griset de *Forel*, président ; Benoît *Müller*, caissier ; Philippe *Vonderweid* d'Andlau ; *Chevalley*, rentier ; Charles *Chatoney*, notaire ; Nicolas d'*Amman*, greffier du Tribunal d'appel et Directeur des monnaies ; *Piller*, imprimeur ; Philippe de *Gottrau*-Escuyer ; Jacques *Savary*, secrétaire.

---

[1] Notre médaille se trouvait autrefois dans la collection de monnaies et médailles de M. Glinz à St-Gall. Celui-ci étant mort en 1904, l'hoirie vendit la collection à un amateur de Bischofszell qui la revendit à M. A. Steiger antiquaire. M. Glinz, fils n'a pu dire de qui son père tenait la médaille. (Communication de M. A. Steiger, 14 janvier et 4 février 1918.)

[2] Henseler, *Essai sur les monnaies d'or et d'argent de Fribourg*, Fribourg, 1884, p. 47.